

2018

Mise à disposition de bacs

pour les ordures ménagères

Enquête



Bac roulant avec prises.
Normes NF EN 840 1-6

Nom >

Prénom >

Adresse (n° et voie) >

Commune >

Tél. _____

Adresse mail > @

Nombre de personnes au sein du foyer > _____ personnes

Résidence > Principale Secondaire

Type de logement > Maison Appartement

Êtes-vous ? > Propriétaire Locataire

Si vous êtes locataire, coordonnées du propriétaire de votre logement >

Tél. _____

Exercez-vous une activité professionnelle à votre domicile > Oui Non

Si oui, laquelle ?

Rencontrez-vous des problèmes de place pour rentrer votre bac chez vous ou bien pour le présenter à la collecte ?

Oui Non. Si Oui, Lesquels ?

J'accepte que la Communauté de communes m'informe par mail de l'actualité de ses services.

Je certifie l'exactitude des informations fournies ci-dessus.

Fait à, le.....

Signature :

Merci d'adresser votre questionnaire avant le 31 janvier 2018 :

- à votre Mairie
- ou à la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq > 2, avenue Louis Delahaye - 77440 Ocquerre
- ou par courriel > dechets@paysdelourcq.fr et retrouvez-le sur www.paysdelourcq.fr

Le Pays de l'Ourcq
agit pour demain

2018

Mise à disposition de bacs

pour les ordures ménagères



Bac roulant avec prises.
Normes NF EN 840 1-6

Ocquerre, le 20 novembre 2017

Madame, Monsieur,

La Communauté de communes poursuit l'optimisation de la collecte des déchets ménagers, et homogénéise son fonctionnement sur l'ensemble du territoire, dans le cadre du renouvellement de ses prestations : collecte en porte-à-porte des ordures ménagères une fois par semaine et des emballages ménagers recyclables et des journaux-magazines deux fois par mois (à l'exception du centre-ville et des immeubles d'habitat collectif de Lizy-sur-Ourcq).

Pour faciliter cette évolution, elle prévoit de vous doter d'un bac dédié à la collecte des ordures ménagères. A la clé, un service plus hygiénique et plus durable. La mise à disposition de ces bacs sera programmée commune par commune dans le courant de l'année 2018.

Afin de définir les besoins de chaque foyer, nous vous prions de bien vouloir compléter le questionnaire au verso et de le retourner par mail dechets@paysdelourcq.fr, par courrier postal, ou bien encore en le déposant auprès de votre mairie avant le 31 janvier 2018.

Comptant sur votre compréhension et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Pierre EELBODE
Président



Robert PICAUD
Vice-Président



Une question sur le tri et la collecte ?
Tél. 01 60 61 55 00 - www.paysdelourcq.fr

**Pays de
l'Ourcq**
Communauté de communes



Les collectes en porte-à-porte Ocquerre et Vendrest



2018

Pays de
l'Ourcq
Communauté de communes

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1	J 1	J 1	D 1	M 1	V 1	D 1	M 1	S 1	L 1	J 1	S 1
M 2	V 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2
M 3	S 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3
J 4	D 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4
V 5	L 5	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5
S 6	M 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6
D 7	M 7	M 7	S 7	L 7	J 7	S 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7
L 8	J 8	J 8	D 8	M 8	V 8	D 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8
M 9	V 9	V 9	L 9	M 9	S 9	L 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9
M 10	S 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10
J 11	D 11	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11
V 12	L 12	L 12	J 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12
S 13	M 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13	L 13	J 13	S 13	M 13	J 13
D 14	M 14	M 14	S 14	L 14	J 14	S 14	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14
L 15	J 15	J 15	D 15	M 15	V 15	D 15	M 15	S 15	L 15	J 15	S 15
M 16	V 16	V 16	L 16	M 16	S 16	L 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16
M 17	S 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17
J 18	D 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18
V 19	L 19	L 19	J 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19
S 20	M 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20	L 20	J 20	S 20	M 20	J 20
D 21	M 21	M 21	S 21	L 21	J 21	S 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21
L 22	J 22	J 22	D 22	M 22	V 22	D 22	M 22	S 22	L 22	J 22	S 22
M 23	V 23	V 23	L 23	M 23	S 23	L 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23
M 24	S 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	L 24
J 25	D 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25
V 26	L 26	L 26	J 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26
S 27	M 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27	L 27	J 27	S 27	M 27	J 27
D 28	M 28	M 28	S 28	L 28	J 28	S 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28
L 29	J 29	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29	M 29	S 29	L 29	J 29	S 29
M 30	V 30	V 30	L 30	M 30	S 30	L 30	J 30	D 30	M 30	V 30	D 30
M 31	S 31	S 31	M 31	J 31	V 31	M 31	V 31	M 31	M 31	M 31	L 31



■ Emballages ménagers recyclables et journaux-magazines (bac jaune ou bleu)

■ Ordures ménagères résiduelles

■ Déchets extra-ménagers



Les collectes en apport volontaire

La déchèterie d'Occerre (Zone de Grandchamp - tél. 01 60 44 40 03)

Déchets verts : petites branches, feuilles, tontes, tailles...

Encombrants inchérables : plastique (banes, chaises...), bois < 1 mètre, petits meubles, moquette, papier peint, polystyrène

Encombrants non inchérables : placo-plâtre, bois > à 1 m, Grosses branches, souches d'arbre, poutres, carrelages, ports, fenêtres, canapés, matelas, équipements sanitaires...

Cartons : gros cartons d'emballages completement vidés de toute colle

Gravais : Blocs de béton, pierres, briques, tuiles, parpaings, ardoises, terre, poteries, bitume

Ferrailles : aluminium, cuivre, fonte, bicyclettes

Autres : huile de vidange, radiographies, batteries automobiles

Vêtements/draussures : vêtements, chaussures, rideaux, couvertures, oreillers, couettes, sacs, ceintures...

DEEE (Déchets d'Equipements Electroniques et Electroniques) : Gros électro-ménager (lave-vaisselle, réfrigérateur, micro-ondes, cuisinière), vidéo (écrans), ordinateurs, hi-fi, petits appareils électriques.

Écologie

Déchets dangereux des ménages (DDM) : Solvants, peintures, vernis, aérosols, produits phytosanitaires...

Les horaires d'hiver (du 01/11 au 28/02)

- Lundi et mercredi > 10 h-12 h / 14 h-17 h
- Mardi > fermé
- Jeudi et vendredi > 14 h-17 h
- Samedi > 9 h-12 h / 14 h-17 h
- Dimanche et jour férié (sauf 25/12 et 01/01) > 9 h-12 h

Les horaires d'été (du 01/03 au 31/10)

- Lundi et mercredi > 10 h-12 h / 14 h-18 h
- Mardi > fermé
- Jeudi et vendredi > 14 h-18 h
- Samedi > 9 h-12 h / 14 h-18 h
- Dimanche et jour férié (sauf 01/05) > 9 h-12 h

Les bornes à verre dans votre commune pour tous vos emballages alimentaires en verre (pots, bocaux et bouteilles)

Occerre

- La Troussée
- RD 102

Vendrest

- Chalon, rue du Lavoir
- Rue du Moulin à vent (salle des fêtes)



Réalisation : © CCPO - 11/2017

Calendrier de collecte des déchets ménagers

Le Pays de l'Ourcq agit pour demain

2018



En 2018, la collecte évolue...

Ce qui change à compter du 1^{er} janvier

- La fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles devient hebdomadaire sur l'ensemble des communes du Pays de l'Ourcq à l'exception des secteurs les plus denses (centre-ville et immeubles d'habitat collectif de Lizy-sur-Ourcq)
- Les jours de collecte changent dans certaines communes
- Les déchets verts cessent d'être collectés en porte-à-porte :
 - ✓ déposez-les en déchèterie,
 - ✓ recyclez-les au jardin (un guide est à votre disposition en Mairie ou à la Communauté de communes)

Pourquoi ces changements ?

- Pour homogénéiser la qualité du service sur l'ensemble du territoire,
- Pour maîtriser le financement.

Un bac gris pour les ordures ménagères

Pour accompagner ces évolutions, la Communauté de communes projette d'équiper chaque foyer, dans la mesure du possible, d'un bac gris pour la collecte des ordures ménagères résiduelles, courant 2018. Objectifs :

- Permettre à tous les habitants de stocker leurs déchets dans les meilleures conditions de propreté et d'hygiène,
- Améliorer les conditions de travail des équipages de collecte.

OCQUERRE

VENDREST

Une question sur le tri et la collecte ? Tél. 01 60 61 55 00 - www.paysdelourcq.fr

